

TABLE PORTATIVE POUR GYNECOLOGIE ET OPERATIONS,
ARTICULEE, PLIANTE,
construite par M. DUPONT, pour M. le Dr PACQUELIN.



Fig. 802. — Table ouverte, vue de face.
Avec ses patins à coulisses, rallonge retirée et
reposant à terre.



Fig. 803. — Table fermée.

Cette table, destinée à l'examen gynécologique et aux opérations, réalisée sous la forme d'un pliant muni d'un dossier articulé à inclinaison variable, est éminemment portable. Une fois repliée, elle n'occupe qu'un très faible volume : il est donc aisé de la transporter au domicile des malades.

Le siège est pourvu, selon le besoin, de tous accessoires convenables, tels que patins et sous-cuissés. Ces dits accessoires sont mobiles et disposés pour être placés à la hauteur nécessaire : ils se haussent, se baissent, s'écartent et s'allongent à volonté. Une rallonge, mobile, peut prendre place dans les douilles qui reçoivent patins et sous-cuisses et permettre d'étendre un malade.

L'appareil comporte un siège formé de deux coussins articulés et dont l'ensemble est supporté par deux cadres, en fer cornière, articulés pour former une sorte d'X : des entretoises consolident respectivement les deux cadres.

Un crochet, articulé sur l'axe intermédiaire et s'accrochant sur l'un des cadres, ferme le système dans la position d'ouverture.

Le coussin qui reçoit la tête et les reins est articulé à charnières ; son inclinaison, variable à volonté, est réglée par des ferrures spéciales dont la disposition est la suivante : une barre, formant béquille de soutien, est articulée à la partie arrière d'une armature faisant corps avec le châssis du coussin ; elle est articulée d'autre



Fig. 804. — Escabeau ouvert.



Fig. 805. — Escabeau fermé.

part à un coulisseau glissant dans la fente d'une plaque métallique fixée sur la face postérieure du dossier. Une clé de serrage arrête le coulisseau à l'endroit voulu, suivant la pente que l'on désire donner. On peut, à l'aide de ce dispositif, faire varier l'inclinaison du dossier par degrés insensibles depuis la position verticale jusqu'à la position horizontale.

De plus, deux pieds articulés et à coulisses, de longueur réglable à l'aide de vis de pression, donnent un maintien solide au dossier dans l'inclinaison qu'on lui a donnée ; ces pieds sont adhérents à la table et se replient avec elle.

De chaque côté de la partie où repose le bassin, est fixée une douille rivée sur une platine formant équerre. Chacune de ces douilles peut recevoir la tige à coulisses d'un patin ou d'un sous-cuisse ; une vis de pression fixe cette tige à la hauteur voulue. Cette même tige à coulisses possède à son extrémité une douille verticale à étau qui permet à chaque patin et à chaque sous-cuisse mobile de se hausser, se baisser, s'écarter et s'allonger à volonté.

À droite et à gauche du siège, toujours en deux parties articulées, sont disposées des rampes ou galeries en métal plein, qui se replient avec la table. Ces rampes permettent au patient de se maintenir. Chacun des coussins est pourvu latéralement de deux rampes fixées à leurs châssis respectifs ; ces rampes se séparent de chaque côté du siège et suivent les coussins auxquels elles sont adaptées.

Pour permettre le rabattement de ces rampes sur leurs coussins, dans le but de diminuer l'encombrement de l'appareil, elles peuvent être articulées.

En ce cas, sur chacun des côtés latéraux des châssis des coussins formant le siège, sont fixés des goujons à tenons en deux parties articulées ; chaque rampe est établie en tube métallique dont les montants, venant recouvrir ou coiffer le tenon tout entier lorsqu'on les enfonce, maintiennent le tout très solidement en place dans la position de service.

Pour les rabattre il suffit de les soulever, ce qui dégage le tenon fixe, le montant restant uni au tenon articulé à l'aide d'une petite vis qui l'empêche de se soulever au delà de la mesure convenable, puis on rabat la rampe sur le siège.

Les deux parties de chaque rampe sont assemblées entre elles à l'aide d'un simple goujon fixé à l'une et pénétrant dans l'autre.

Les deux parties se séparent d'elles-mêmes lorsqu'on replie l'appareil en rabattant les coussins l'un contre l'autre autour de leur articulation commune.

Pour replier la table, il suffit de desserrer la clé de serrage du dossier ainsi que les vis de pression des pieds à coulisses, puis sortir le crochet de son emplacement. Le dossier peut alors se renverser autour de sa charnière et se mettre en prolongement du siège à droite et à gauche de leur articulation, les cadres formant pieds pivotent sur leurs articulations supérieures et autour de leur articulation commune.